



**LA FRANCOPHONIE,
*J'EN FAIS PARTIE !***

Ministère des Relations internationales

Québec 



MOT DU PREMIER MINISTRE

En cette année où l'on commémore les 400 ans de la fondation de sa capitale nationale, le Québec est fier d'accueillir la grande famille francophone dans le cadre du XII^e Sommet de la Francophonie. Le Québec, foyer du fait français en terre d'Amérique et pionnier de la Francophonie institutionnelle, est l'hôte pour la seconde fois du Sommet de la Francophonie, participant ainsi pleinement à l'évolution de cette organisation.

Pour ce XII^e Sommet de la Francophonie, le Québec a souhaité une formule renouvelée destinée à favoriser une forte mobilisation des chefs d'État et de gouvernement ainsi que la tenue de débats portant sur des enjeux d'actualité et aboutissant à une déclaration concrète.

La langue française, la démocratie et l'État de droit, l'environnement ainsi que la gouvernance économique sont les quatre grands enjeux qui seront débattus lors du Sommet de Québec. La déclaration et les résolutions qui en découleront auront une portée universelle, puisque près du tiers des membres des Nations Unies sont membres de la Francophonie.

Ensemble, nous participons au rayonnement de la langue française et défendons une vision du monde prônant le dialogue des cultures et le respect de la diversité des peuples, qui sont autant de valeurs chères aux Québécois.

Je nous souhaite à toutes et à tous un Sommet fructueux.

Jean Charest



MOT DE LA MINISTRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET MINISTRE RESPONSABLE DE LA FRANCOPHONIE

Le gouvernement du Québec est honoré d'accueillir ses partenaires francophones pour la tenue de ce XII^e Sommet de la Francophonie, à Québec. L'appartenance du Québec à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) lui permet de rayonner dans le monde par le déploiement de son action internationale sur les cinq continents et de

bénéficier d'une audience considérable de 200 millions de francophones. De plus, au sein de l'OIF, le Québec a l'opportunité de tisser des relations politiques directes avec 55 États et gouvernements membres.

Je tiens également à souligner l'importance des quatre principaux opérateurs de la Francophonie : l'Agence universitaire de la Francophonie, TV5 Monde, l'Association internationale des maires francophones ainsi que l'Université Senghor à Alexandrie. Leurs nombreuses réalisations contribuent, chaque jour, à l'évolution du monde francophone.

Conscient du caractère vital des enjeux liés à l'avenir de la Francophonie, le Québec a toujours joué un rôle actif dans la création et le développement des institutions francophones. Si le Québec tient tant à participer à toutes les institutions de la Francophonie, c'est précisément parce qu'il estime que leur mission et leurs actions sont essentielles à son propre avenir et développement.

Je vous souhaite un Sommet des plus stimulant.

Monique Gagnon-Tremblay

Le Québec est un des membres fondateurs de la Francophonie. Son statut de gouvernement participant lui permet de prendre part à toutes les activités et à tous les programmes de la Francophonie, qu'il s'agisse des Sommets ou des conférences ministérielles et autres instances. La Francophonie offre au Québec une tribune internationale où il peut mettre de l'avant les valeurs et intérêts du Québec. Elle constitue un lieu de partage et d'action pour le rayonnement de la langue française, le dialogue des cultures, le respect de l'environnement et la solidarité internationale. Le Québec est très actif au plan de la coopération Nord-Sud.

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution multilatérale regroupant 55 États et gouvernements membres, dont le Québec, et 13 observateurs. Les quelque 200 millions d'habitants qui ont le français en partage, sont répartis sur les cinq continents. L'instance la plus importante de la Francophonie institutionnelle est la Conférence des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage, communément appelé Sommet de la Francophonie. Le Sommet se tient tous les deux ans.

La coopération intergouvernementale francophone est née avec la création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) en 1970, devenue Agence intergouvernementale de la Francophonie en 1995, puis OIF en 2005. Les Sommets de Hanoï (1997) et de Beyrouth (1999) sont venus consacrer le caractère politique de cette organisation internationale. En 2000, la Déclaration de Bamako l'a dotée d'un cadre de référence normatif en matière de démocratie et de droits de la personne. Enfin, la réforme adoptée à Antananarivo en 2005 a pour sa part consacré le rôle central du secrétaire général de l'OIF au sein de l'appareil institutionnel francophone. Ce dernier est élu par les chefs d'État et de gouvernement réunis en Sommet pour un mandat d'une durée de quatre ans. Le premier secrétaire général a été M. Boutros Boutros Ghali. L'actuel secrétaire général est M. Abdou Diouf.

Depuis sa création, deux Québécois ont dirigé les destinées de l'ACCT; il s'agit de M. Jean-Marc Léger qui en fut le premier secrétaire général (1970-1973) et de M. Jean-Louis Roy (1989-1997).

LE QUÉBEC ET LA FRANCOPHONIE

Conscient du caractère vital des enjeux liés à l'avenir de la Francophonie, le Québec a toujours joué un rôle actif dans la création et le développement des institutions francophones. Si le Québec tient tant à participer à toutes les institutions de la Francophonie, c'est précisément parce qu'il estime que leur mission et leurs actions sont essentielles à son propre avenir et à son propre développement. À travers la Francophonie, le Québec agit sur la scène internationale afin d'assurer sa propre sécurité culturelle et linguistique.

Un cadre stratégique décennal, adopté à Ouagadougou en 2004, définit les grandes priorités de l'OIF. Ses quatre missions principales sont :

- la promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique;
- la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme;
- l'appui à l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche;
- le développement de la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

L'OIF, dont le siège est à Paris, est dirigée par un secrétaire général, assisté d'un administrateur. Dans la réalisation de ses mandats, l'OIF s'appuie sur quatre opérateurs. Ceux-ci mettent en application les décisions prises lors des Sommets. Ainsi, l'OIF, outre les actions qu'elle mène de façon autonome, prend appui dans des domaines sectoriels sur les quatre organisations suivantes : l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), TV5, l'Université Senghor et l'Association internationale des maires francophones (AIMF). Elle compte également sur le soutien d'une assemblée consultative, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), et sur deux conférences ministérielles, la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFJES) et la Conférence des ministres de l'Éducation ayant le français en partage (CONFEMEN).

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAIRES FRANCOPHONES (AIMF)

Mise sur pied en 1979 par les maires de Paris et de Québec, l'AIMF regroupe 176 villes francophones réparties dans 46 pays ainsi que 15 associations nationales de villes. Sept villes et une association québécoises sont membres de l'AIMF et peuvent, ainsi, partager leur expertise dans le monde : Gatineau, Lévis, Montréal, Québec, Saguenay, Sherbrooke, Trois-Rivières ainsi que l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Le maire de Montréal est présentement vice-président de l'AIMF.

L'AIMF a pour objectif une meilleure gestion des municipalités en favorisant les échanges d'expérience et en finançant des projets concrets qui mobilisent son réseau d'experts. Les programmes d'action de l'AIMF sont diversifiés et couvrent plusieurs domaines, notamment l'alimentation en eau des villes dans les pays en voie de développement, la lutte contre le sida et la construction de bâtiments scolaires. Des experts québécois participent à de nombreux projets municipaux de l'AIMF dans les pays francophones du Sud, mettant ainsi en valeur le savoir-faire québécois.

INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE (IEPF)

L'IEPF, organisme subsidiaire de l'OIF dont le siège social est à Québec, est né à la suggestion du premier ministre du Québec lors du II^e Sommet de la Francophonie, qui s'est tenu à Québec en 1987. Cet organisme a pour mission de contribuer au renforcement des capacités nationales et au développement de partenariats dans les domaines de l'énergie et de l'environnement. Par ses activités de formation, d'information et de concertation ainsi que ses actions sur le terrain, l'IEPF recherche une gestion plus efficace et une meilleure utilisation des ressources énergétiques ainsi que l'intégration de la protection de l'environnement dans les politiques nationales des pays francophones, ceci dans une perspective de développement durable. L'IEPF est un lieu où se rencontrent formation et transfert technologique.

Au fil des ans, les ministères québécois directement concernés, la société Hydro-Québec ainsi que de nombreux partenaires du secteur privé et de la société civile québécoise ont pu démontrer leur savoir-faire dans le cadre d'activités menées par l'Institut dans les pays francophones du Sud. En outre, des dizaines d'experts québécois du monde de l'éducation et de la recherche ont participé aux activités de l'IEPF. Les projets sont de tout ordre, allant de la formation à des projets concrets comme la production hydroélectrique ou éolienne.





TV5

Diffusée sur tous les continents, TV5 propose une programmation variée et généraliste, uniquement en français, composée du meilleur de la production télévisuelle francophone. Chaque semaine, plus de 75 millions de téléspectateurs répartis dans quelque 200 pays et territoires à travers le monde visionnent TV5.

Partenaire de TV5 depuis 1988, le Québec en retire une grande visibilité internationale pour les émissions produites au Québec en plus de contribuer à la promotion de la langue française à travers le monde par ce réseau mondial francophone. Ainsi, grâce à TV5 Monde, Télé-Québec et le réseau français de la Société Radio-Canada bénéficient d'un potentiel de diffusion immense pour des contenus audiovisuels élaborés ici. De plus, cela permet à nos artistes, nos cinéastes, nos auteurs, nos professionnels de l'audiovisuel, nos chroniqueurs, nos analystes et nos experts de se faire connaître, de se faire entendre et de mettre en lumière la spécificité québécoise sur la scène internationale. De plus, les journaux télévisés d'ici permettent aux Québécois à l'étranger de demeurer au courant de l'actualité québécoise ainsi qu'aux étrangers de découvrir le Québec. Par exemple, en 2008, plusieurs émissions spéciales concernant le 400^e anniversaire de la ville de Québec ont été diffusés sur TV5 Monde. En bref, TV5 est un outil formidable qui permet au Québec de se faire entendre, mais aussi d'être à l'écoute des autres communautés francophones du monde.

Le Québec soutient aussi TV5 Québec Canada qui diffuse notamment des programmes provenant principalement des partenaires européens de TV5. Située à Montréal, TV5 Québec Canada compte aussi une bonne proportion de programmation locale de qualité, contribuant ainsi à la vitalité de la production télévisuelle d'ici et permettant de mieux faire connaître la francophonie canadienne.

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUF)

Fondée à Montréal en 1961, l'AUF est une institution multilatérale qui soutient la coopération et la solidarité entre les institutions universitaires travaillant en français, prioritairement avec les pays francophones d'Afrique, du monde arabe, d'Asie du Sud-Est, d'Europe centrale et orientale et des Caraïbes. Depuis 1989, l'AUF est l'opérateur direct de la Francophonie en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Ainsi, elle participe à la construction et à la consolidation d'un espace scientifique en français. L'AUF intervient à travers ses bureaux régionaux, ses centres d'accès à l'information, ses campus numériques ou ses instituts de formation spécialisés. Son siège social se trouve à Montréal, sur le campus de l'Université de Montréal.

L'AUF regroupe 693 institutions universitaires, provenant de plus de 81 pays. Toutes les universités québécoises en sont membres. Plusieurs universitaires québécois sont très actifs à travers l'AUF et peuvent ainsi faire valoir l'expertise québécoise dans un grand nombre de domaines. En plus de son engagement envers l'AUF, le Québec encourage fortement la mobilité des étudiants et des chercheurs au sein de l'espace francophone.

UNIVERSITÉ SENGHOR D'ALEXANDRIE

Situé à Alexandrie en Égypte, l'Université Senghor est une université francophone internationale de 3^e cycle à vocation professionnelle au service du développement africain. Elle offre des formations axées sur le développement et la gestion, et, à travers les travaux de ses étudiants, mène des projets qui permettent de tisser un réseau de compétences et d'expertises au moyen de la professionnalisation de ses auditeurs et de formations continues et à distance. Plusieurs universitaires et experts québécois ont été appelés au fil des ans à collaborer avec l'université Senghor. Ainsi, ils ont pu mettre à profit le savoir-faire québécois dans plusieurs domaines liés au développement (administration-gestion, environnement, patrimoine culturel et santé).

En plus des actions qu'il mène avec les opérateurs de la Francophonie, le Québec participe directement à divers programmes et projets de l'OIF. En voici quelques exemples :



APPUI À LA DÉMOCRATIE

À la demande de l'OIF, le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) a effectué plus de 40 missions d'observation électorale, d'assistance électorale, d'analyse et d'information dans une quinzaine de pays francophones. Une grande majorité de ces missions avaient pour objectif de renforcer la vie démocratique, notamment en formant du personnel électoral. Le DGE a de plus publié un guide pour les missions d'observation électorale.

CENTRES DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE

Depuis 1998, et faisant suite à une proposition du Québec, la Francophonie a mis en place dans 18 pays d'Afrique, des Caraïbes, de l'océan Indien et du Moyen-Orient 213 centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC). Les CLAC offrent des espaces de culture et de convivialité (bibliothèques, médiathèques) mais aussi de formation et d'appui au développement local et à la scolarisation

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN ASIE DU SUD-EST

Le Québec, avec ses partenaires français et belge, participe au programme de Valorisation du français en Asie du Sud-Est (VALOFRASE). Ce programme, lancé en 2007, vise l'enseignement du français au Vietnam, au Laos et au Cambodge, du niveau primaire au niveau universitaire. Le Québec, en collaboration avec la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), y participe par l'envoi de formateurs et de coopérants affectés à l'implantation du programme ainsi que par un soutien financier.

ENJEUX POUR LE QUÉBEC

L'OIF est la seule organisation gouvernementale multilatérale dont le Québec est membre à part entière. C'est pourquoi il est naturel que celle-ci occupe une place de choix dans la Politique internationale du Québec. L'action du Québec en Francophonie poursuit principalement l'atteinte de trois des cinq grands objectifs énoncés par la Politique, à savoir :

- renforcer la capacité d'action et d'influence de l'État québécois;
- promouvoir l'identité et la culture du Québec;
- contribuer à l'effort de solidarité internationale.

Renforcer la capacité d'action et d'influence de l'État québécois

L'OIF, avec la diversité des pays et gouvernements membres que l'on y retrouve, est un formidable forum Nord-Sud au sein duquel le Québec peut nouer des contacts, construire des relations, faire connaître ses positions et influencer les prises de décisions. Sa participation aux travaux de l'Organisation lui permet de défendre et de faire la promotion des causes qu'il juge prioritaires. Considérant que la Francophonie regroupe près du tiers des États membres de l'ONU, elle offre au Québec une présence appréciable sur la scène internationale.

Le dossier de la Convention sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles, adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO le 20 octobre 2005, constitue un exemple concret du rôle que peut jouer l'OIF sur la scène internationale. Le Québec avait fait de l'adoption de cette convention une priorité. Il a contribué, au sein de l'OIF, à construire une coalition de pays favorables. L'Organisation elle-même a mené une action vigoureuse. En conséquence, l'écrasante majorité des pays membres de la Francophonie ont voté pour l'adoption de la Convention et le processus de ratification se poursuit présentement avec succès. Dans ce dossier, le Québec a démontré qu'il pouvait exercer une influence réelle sur la scène internationale. Le gouvernement poursuit son action en suscitant sa ratification par le plus grand nombre de pays.



Promouvoir l'identité et la culture du Québec

Seule société majoritairement francophone en Amérique du Nord, le Québec entend affirmer son identité tout en favorisant l'accès aux autres langues et aux autres cultures. Ainsi, lorsqu'il agit sur la scène internationale pour promouvoir ses intérêts, le gouvernement du Québec tient compte de la culture et des valeurs qui forment l'identité québécoise.

L'un des objectifs constants des gouvernements québécois est d'assurer la protection et le rayonnement de la langue française. Le Québec a été un pionnier en matière de politique linguistique et son expertise dans ce domaine est aujourd'hui hautement reconnue. Le gouvernement croit qu'en apportant cette expertise en Francophonie, il peut jouer un rôle significatif dans le développement des outils de savoir en français. Il attache notamment une grande importance au soutien des programmes d'épanouissement des langues dites partenaires au sein de la Francophonie ainsi qu'à la volonté d'ouverture de l'OIF vers les autres grandes aires linguistiques.

En collaborant avec ses partenaires de l'OIF, le Québec cherche aussi à assurer une présence accrue des contenus et des oeuvres francophones en format numérique. Bibliothèques et Archives nationale du Québec travaillent d'ailleurs présentement, en collaboration avec d'autres bibliothèques nationales, à la mise sur pied d'un portail des bibliothèques nationales numériques francophones (voir le site www.rfbnn.org).

Contribuer à l'effort international de solidarité

Agir sur la scène internationale est un incontournable pour un État moderne comme le Québec. Les avantages sont indéniables, mais cela comporte aussi des devoirs et des obligations à l'endroit des partenaires avec qui on partage cet espace mondial. La Francophonie constitue un lieu privilégié de l'action du Québec en matière de solidarité, un organe au sein duquel il peut donner suite à son désir de contribuer à la solidarité internationale, un objectif important de sa Politique internationale. À travers la francophonie et ses multiples opérateurs, le Québec agit à l'intérieur d'un cadre structuré où son engagement s'additionne à celui d'autres partenaires, multipliant ainsi son effet.

Cette solidarité s'exerce dans des domaines où le Québec excelle tels l'enseignement et la formation; la culture, l'énergie et l'environnement; les institutions démocratiques, les droits de la personne, la justice, la protection de la langue et des expressions culturelles; les nouvelles technologies d'information et de communication, et bien d'autres.

Tous ces efforts de solidarité ne pourraient se réaliser sans l'apport essentiel des institutions et des organismes québécois qui oeuvrent quotidiennement à la réalisation de toutes sortes de projets de coopération. L'appui et l'engagement de la société civile sont déterminants dans l'atteinte des objectifs du Québec en matière de solidarité.

GRANDS JALONS DE LA PARTICIPATION QUÉBÉCOISE À LA FRANCOPHONIE

- 1952 Mise sur pied, avec la participation active d'un Québécois, M. Jean-Marc Léger, de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (UIJPLF) devenue l'Union de la presse francophone (UPF) en 2001.
- 1961 Création à Montréal, où elle a établi son siège, de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), devenue l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Toutes les universités du Québec en sont membres.
- 1968 Le Québec devient membre de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN), créée en 1968.
- 1969 Le Québec participe à la création de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports ayant le français en partage (CONFESJES).
- 1970 Le Québec participe à la création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), devenue aujourd'hui l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).
- 1974 Québec accueille la Superfrancofête, festival international de la jeunesse francophone.
- 1975 L'Assemblée nationale du Québec devient membre de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF), fondée en 1967, et devenue aujourd'hui l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).
- 1979 Création, à Québec, à l'initiative des maires de Paris et de Québec, de l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF), devenue l'Association internationale des maires francophones. Les villes de Québec, de Montréal et de Gatineau en sont membres.
- 1987 Québec est l'hôte du II^e Sommet de la Francophonie. Tenue, à Québec, du I^{er} Forum francophone des affaires (FFA).
- 1988 Naissance de TV5 Québec Canada. Québec accueille le siège social de l'IEPF, devenu aujourd'hui l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie.
- 1990 M. Jean-Louis Roy est nommé secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).
- 1992 Montréal est l'hôte de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN).
- 1993 Le Directeur général des élections (DGE) participe pour la première fois à une mission d'observation électorale à Madagascar. Depuis, le DGE, en collaboration avec l'OIF, a mené plus d'une trentaine de missions visant le renforcement de la démocratie.
- 1996 Québec accueille le Bureau des ministres de la CONFESJES.
- 1997 Montréal accueille la Conférence des ministres francophones chargés des inforoutes.
- 1998 Québec accueille la XIII^e Conférence ministérielle de TV5.
- 2000 Montréal est l'hôte de la Conférence des ministres francophones de l'enseignement supérieur et de la recherche (CONFEMER).
Les 7 et 8 octobre 2000, Québec est l'hôte de la IV^e Conférence francophone des organisations non gouvernementales.
- 2001 Hull est l'une des hôtes des IV^e Jeux de la Francophonie.
Tenue, à Québec, du premier Parlement jeunesse de la Francophonie.
- 2003 Québec accueille le 51^e Bureau de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN).
- 2004 Québec est l'hôte de la 18^e Conférence des ministres responsables de TV5.
- 2005 M. Clément Duhaime est nommé administrateur de l'OIF.
- 2008 À l'occasion de son 400^e anniversaire, la ville de Québec reçoit plusieurs événements liés à la Francophonie : XII^e Congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français, XXVIII^e Assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), XXXIV^e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, 1^{re} Rencontre internationale de la Francophonie économique (RIFÉ).
Le XII^e Sommet de la Francophonie a lieu à Québec en octobre 2008.



Le logo de l'Organisation internationale de la Francophonie

Ce logo était à l'origine l'emblème du Sommet de Québec (1987). Voici ce qu'en disaient ses concepteurs :

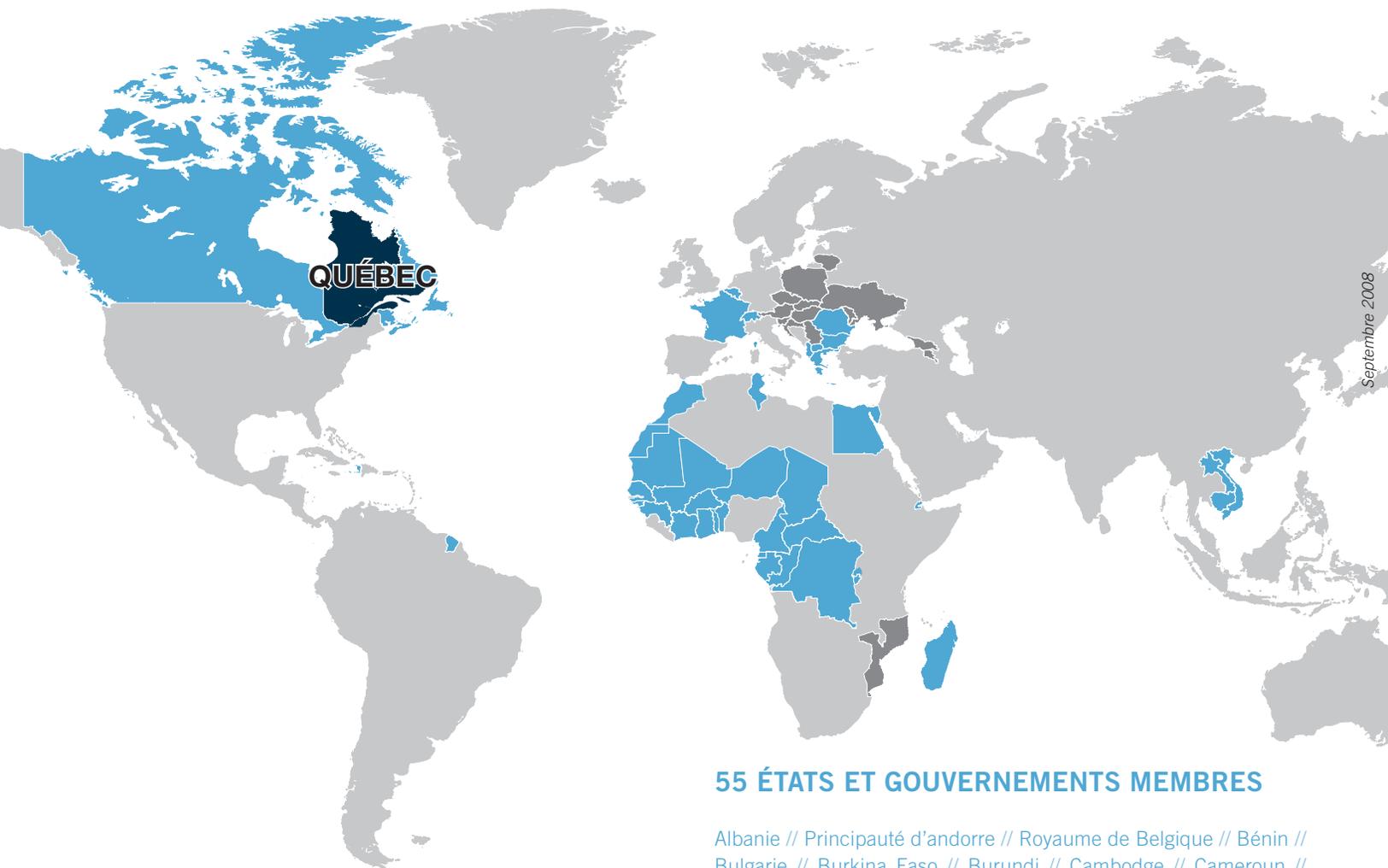
Véritable mouvement moderne et enlevé, ce symbole comprend une synergie de lignes et de couleurs.

L'évocation du regroupement et du caractère universel par la forme sphérique de l'ensemble est dynamisée par la progression graphique des masses.

La structure visuelle des cinq bandes s'appuyant les unes sur les autres dans une démarche cohérente véhicule de façon spectaculaire la notion d'entraide et de collaboration harmonieuse.

Les cinq couleurs franches, rappelant les diverses couleurs des drapeaux des États et gouvernements participant au Sommet, apportent une dimension internationale au symbole et représentent bien les cinq continents auxquels appartiennent les partenaires de la Francophonie.

RÉPARTITION DE LA FRANCOPHONIE DANS LE MONDE



Septembre 2008

55 ÉTATS ET GOUVERNEMENTS MEMBRES

Albanie // Principauté d'Andorre // Royaume de Belgique // Bénin // Bulgarie // Burkina Faso // Burundi // Cambodge // Cameroun // Canada // Cap-Vert // République centrafricaine // Chypre // Communauté française de Belgique // Comores // Congo // République démocratique du Congo // Côte d'Ivoire // Djibouti // Dominique // Égypte // Ex-République yougoslave de Macédoine // France // Gabon // Ghana // Grèce // Guinée // Guinée-Bissau // Guinée équatoriale // Haïti // Laos // Liban // Luxembourg // Madagascar // Mali // Maroc // Maurice // Mauritanie // Moldavie // Principauté de Monaco // Niger // Nouveau-Brunswick // Québec // Roumanie // Rwanda // Sainte-Lucie // São Tomé et Príncipe // Sénégal // Seychelles // Suisse // Tchad // Togo // Tunisie // Vanuatu // Vietnam.

13 OBSERVATEURS

Arménie // Autriche // Croatie // Géorgie // Hongrie // Lituanie // Mozambique // Pologne // République tchèque // Serbie // Slovaquie // Slovénie // Ukraine.



100%

Cette brochure est imprimée à l'aide d'encre écologiques sur du papier entièrement composé de fibres recyclées.

Dépôt légal - 2008
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
© Gouvernement du Québec, 2008

525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Téléphone : 418 649-2300

www.mri.gouv.qc.ca

Relations
internationales

Québec